

Compte rendu de séance du conseil municipal de Colondannes du 28 Juin 2016 à 10H

Président de la séance : Valérie Caboche

Secrétaire de séance : Brugiere Alfred

Conseillers présents - Maridet Jean-Noël. Elle Pierre. Parbaud François. Brugiere Alfred. Catteau Patrick. Catteau Réjine. Maillet Sylvie. Boubet Monique.

Excusée : Chevrinais Stéphanie

▶ **Accord pour vente de terrain à la Villatte :**

Suite à l'enquête publique, aux rapport, conclusions et avis favorable du commissaire enquêteur, le conseil décide de vendre une partie du domaine privé de la commune à Monsieur MAREST

▶ **Inscription de 2 circuits pédestres** au Plan Départemental d'itinéraires de Promenade et de Randonnée de la Creuse (PDIPR) :

Le conseil municipal demande l'inscription au PDIPR du Circuit des Gardes et des Combes de la Cazine et du Circuit du Taillis aux Termes

▶ **Intercommunalité : Refus d'adopter le projet de périmètre proposé par le Préfet** pour un nouveau territoire de coopération intercommunale fusionnant les trois communautés de communes du Pays Dunois, du Pays Sostranien et de Bénévent-Grand Bourg.

▶ **Dossier accessibilité handicapé (AD'AP)**

Le conseil municipal prend connaissance du rapport technique. Il approuve la proposition et, s'agissant d'un document obligatoire, il autorise le maire à signer et à déposer l'agenda d'accessibilité programmée auprès du Préfet

▶ **Travaux de voirie**

Après étude des devis, le conseil décide d'attribuer l'ensemble des travaux à EVOLIS (option béton rue de la mairie) pour un montant total de 30.548,76 €

▶ **Reprise de l'auberge**

Le conseil municipal valide la candidature du repreneur, autorise le maire à signer le bail commercial établi par le notaire qui prendra effet à compter du 13 juillet 2016, fixe le loyer mensuel des locaux (commerce + logement) à 1.000 €, indique que la commune accorde une occupation à titre gratuit des locaux jusqu'au 30 septembre 2016 en échange de travaux de remise en état pris en charge par le locataire.

▶ **Modification du temps de travail des employés communaux**

Pour une meilleure qualité de services, le conseil municipal, après accord des agents, décide une modification du nombre d'heures de travail comme suit :

- Suppression du poste d'adjoint technique de 25 heures et création d'un nouveau poste à 28 heures hebdomadaires
- Suppression du poste d'adjoint administratif à 17 heures et création d'un nouveau poste à 26 heures hebdomadaires

Les deux modifications prendront effet à partir du 1^{er} Octobre sous réserve de l'accord du comité technique

▶ **Travaux attribués dans le cadre de la délégation accordée au maire**

- Réfection charpente et couverture église : 6.368 € (travaux urgents terminés)
- Remise en état logement au-dessus mairie : 7.324 € (travaux terminés. Dossier location en cours)
- Installation minuterie à l'église : 1.042 € (travaux prévus début août)

▶ **Divers**

- Le conseil vote une subvention pour l'amicale des sapeurs-pompiers de Dun
- Il vote également une motion de soutien à l'IME Pierre d'Aubusson du Monteil au Vicomte
- Le maire indique que le Préfet de Région a accordé une subvention FSIPL de 48.783 € pour la création d'un logement dans l'immeuble situé au 42 Grande Rue
- La course cycliste l'Ecureuil traversera la commune le dimanche 4 septembre 2016